

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/36
10 novembre 2001

(01-5629)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

ÉGYPTE

Déclaration de S.E. M. Youssef Boutros-Ghali Ministre de l'économie et du commerce extérieur

Nous sommes réunis ici, à Doha, aujourd'hui pour planifier l'avenir du système commercial multilatéral et nul ne peut nier l'importance vitale de notre tâche à cette Conférence ministérielle. Nous devons très sincèrement remercier l'Émir, le gouvernement et le peuple du Qatar. Leur chaleureux accueil et l'excellente organisation de cet événement témoignent du développement et des progrès du Qatar. Il est de notre responsabilité à tous d'améliorer le fonctionnement de l'environnement commercial mondial jusqu'à ce qu'il soit en mesure de répondre aux espoirs et attentes de plus en plus grands de toutes nos populations, qui aspirent à un avenir meilleur.

L'Égypte a été parmi les toutes premières nations en développement Membres de l'OMC à demander la poursuite de la réforme et de la libéralisation, forte de la conviction que seuls de tels processus permettraient d'assurer vraiment la viabilité à long terme du système commercial multilatéral incarné par l'OMC tout en permettant d'exploiter les possibilités de développement et de croissance pour tous. La mondialisation et le progrès technologique rapide ont créé pour le commerce une nouvelle dynamique qui n'avait pas été prévue ou bien appréhendée pendant le Cycle d'Uruguay. Ils constituent pour le système commercial multilatéral de nouveaux défis à relever et il faut améliorer encore la gouvernance économique mondiale afin d'en maîtriser les diverses conséquences. C'est pourquoi il est vital que notre système réponde efficacement aux besoins des pays en développement et des pays les moins avancés Membres pour les aider à mieux s'intégrer dans notre tissu économique mondial. Nous ne devons pas oublier que ce n'est qu'en répondant à ces besoins que nous pourrions rallier le consensus nécessaire à la réalisation de nos objectifs communs. La libéralisation du commerce est un jeu à somme positive: nous pouvons tous gagner si nous essayons tous.

Selon nous, notre futur programme de travail devrait donc s'attacher à:

1. Avant toute chose, faire effectivement d'un "programme pour le développement" la pierre angulaire de nos travaux, en particulier dans les domaines qui constituent une nouveauté dans le système.
2. Établir des règles qui ne compromettent pas les courants d'échanges, lesquels devraient se faire dans des conditions d'égalité, compte tenu des avantages comparatifs et compétitifs de tous les Membres, pays développés, pays en développement et pays les moins avancés.
3. Procéder à une véritable réforme en profondeur dans tous les secteurs du commerce, en particulier ceux qui présentent ou peuvent présenter un intérêt pour les pays en développement et les pays les moins avancés, et ce en vue d'améliorer l'accès de ces pays aux marchés de leurs partenaires plus développés.

4. Clarifier les zones "grises" laissées de côté à la fin du Cycle d'Uruguay, en particulier en ce qui concerne les règles, les mesures SPS/OTC et les liens entre l'Accord sur les ADPIC et la garantie de l'accès à la santé publique. Régler rapidement la question des négociations proposées sur les questions de mise en œuvre constituerait un pas dans la bonne direction.
5. Améliorer les engagements dans les domaines du renforcement des capacités, du transfert de technologie et du traitement spécial et différencié. Il conviendrait d'établir - et de financer - un programme visant à augmenter les capacités institutionnelles des pays en développement et des pays les moins avancés de façon à les aider à s'intégrer rapidement dans le système commercial multilatéral.
6. Améliorer la gestion des processus de prise de décisions à l'OMC tout en garantissant la transparence interne et la "prise en charge" de ces processus par tous les Membres.
7. Favoriser les programmes d'intégration régionale visant à renforcer et à développer le commerce et la coopération Sud-Sud et Nord-Sud, tout en évitant la fragmentation du système commercial mondial.

Pour rentrer dans les détails, je dirai que nos travaux futurs devraient aboutir à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs importants :

- a) Pour ce qui est de l'agriculture, nous devrions viser son intégration totale dans le cadre de l'OMC.
- b) En ce qui concerne les services, il faudrait favoriser la création de possibilités dans un plus grand nombre de secteurs, en insistant sur les secteurs et les modes présentant un intérêt pour les Membres moins avancés.
- c) S'agissant de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, les questions des crêtes tarifaires, de la progressivité des droits et des obstacles non tarifaires devraient être traitées en priorité, tout en maintenant un traitement équitable et différencié pour les pays en développement et les pays les moins avancés Membres.
- d) Dans les domaines de l'investissement et de la concurrence, les travaux devraient porter surtout sur les modalités et les processus qui améliorent les flux d'investissement étranger direct; dans ce même temps, une certaine flexibilité devrait être ménagée aux pays en développement et aux pays les moins avancés pour qu'ils puissent poursuivre leurs objectifs nationaux de développement. À cet égard, avant de décider de lancer des négociations, il faudrait décider sur quelles questions ces négociations porteront.
- e) Pour ce qui est de la facilitation des échanges, il faudrait établir un cadre négocié de lignes directrices générales non contraignantes qui serait associé à un effort global et intégré en matière de coopération technique, de soutien financier et de renforcement des capacités institutionnelles.
- f) En ce qui concerne les normes du travail, nous devons nous opposer à leur utilisation à des fins protectionnistes. Nous réaffirmons donc la position exprimée à la Conférence de Singapour: l'OIT devrait rester le seul organisme compétent dans ce domaine.
- g) L'environnement ne devrait pas servir à des fins protectionnistes. Lors de l'examen ou de la clarification des règles environnementales existant à l'OMC, il faudra veiller

tout particulièrement à ne pas ménager à quelque Membre que ce soit la possibilité de revenir à des pratiques protectionnistes.

- h) Nous soutenons le lancement d'un programme de travail sur le traitement spécial et différencié, afin de rendre les dispositions en la matière efficaces, opérationnelles et contraignantes pour toutes les parties concernées.
- i) Enfin et surtout, nous sommes favorables à la mise en place d'un programme d'étude sérieuse concernant les questions cruciales pour les pays en développement et les pays les moins avancés dans les domaines de la dette et des finances, du transfert de technologie, des PMA et des petites économies. Nous devrions nous fixer pour objectif d'engager des négociations dans ces domaines lors de notre prochaine conférence.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à la Chine et au Taipei chinois. Leur arrivée témoigne de la maturité de notre économie mondiale, qui n'aura pas à déplorer l'absence d'une si grande partie de l'humanité. À compter de ce jour, l'OMC va évoluer. Nous nous en félicitons.

Je crois sincèrement que le temps est venu pour les Membres de l'OMC d'aller plus que jamais de l'avant car l'économie mondiale a besoin de cohésion, de coordination et de vision. Nous pouvons, et nous devons, le faire.
